

## POINT D'ÉTAPE SUR L'ÉTUDE DU RAPPROCHEMENT DES VILLES DE BOULOGNE-BILLANCOURT ET D'ISSY-LES-MOULINEAUX

Lors du conseil municipal du 15 décembre, Pierre-Christophe Baguet a fait un point sur l'étude du rapprochement entre Boulogne-Billancourt et Issy-les-Moulineaux. Ce même point a été présenté par André Santini qui tenait son conseil municipal le jeudi 15 décembre également.

### RAPPEL DU BIEN-FONDÉ DE L'ÉTUDE DU RAPPROCHEMENT

Le 9 juillet dernier les conseils municipaux de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux ont voté une délibération actant un principe, une méthode et un calendrier de concertation pour étudier un rapprochement des deux villes. Cette démarche est une réponse pragmatique et politique à l'impératif de maintien d'un service public performant et de qualité au bénéfice de la satisfaction de nos concitoyens, dans un contexte financier contraint qui pénalise nos deux communes : 11 milliards d'euros de ressources en moins pour les collectivités locales décidés par le gouvernement le 23 avril 2014, donc après les élections municipales de mars 2014. Et la Métropole du Grand Paris, échelon supplémentaire créé par la Loi NOTRe le 15 août 2015. Face à ces bouleversements, tous les maires de France se sont alors retrouvés devant trois options : augmenter les impôts, diminuer les services ou réduire massivement les investissements.

**Mais les fusions, facilitées depuis le 15 mars 2015, peuvent également être une réponse.**

### UNE CONCERTATION PARTIE SUR DE BONNES BASES

Des moyens de concertation ont été engagés afin d'informer et de consulter un maximum de citoyens et d'acteurs qui font la vie locale des deux villes. Une séquence de 10 réunions publiques a été lancée du 17 octobre au 29 novembre avec 6 réunions à Boulogne-Billancourt et 4 réunions à Issy-les-Moulineaux. 2 500 personnes y ont pris part. **Ces réunions dans les quartiers des deux villes, qui ont permis d'identifier les questionnements des habitants, ont révélé un intérêt citoyen quant à cette démarche et traduisent l'intérêt de cette première étape de concertation.**

Par ailleurs, près de 20 réunions ont eu lieu entre les services administratifs de chaque commune, permettant d'identifier 51 sujets d'actions qui font actuellement l'objet de rencontres spécifiques. **Ces réunions entre les services administratifs ont mis en relief les bénéfices potentiels du rapprochement des deux municipalités. Cette concertation très large**

**et très approfondie va se poursuivre** jusqu'au mois de février avec les groupes citoyens et les groupes institutionnels pour dégager un état des lieux et des pistes de travail sur les différentes thématiques de la vie quotidienne des habitants.

### L'AMENDEMENT VISANT À GELER LES PRÉLÈVEMENTS REJETÉ UNE PREMIÈRE FOIS

Pierre-Christophe Baguet et André Santini ont déposé un amendement à l'Assemblée nationale lors de l'examen du Projet Loi de Finances 2017 visant à geler les prélèvements de l'État et à stabiliser la baisse de la DGF en cas de création d'une commune nouvelle. Mais cet amendement essentiel au rapprochement entre Issy-les-Moulineaux et Boulogne-Billancourt n'a pas été voté après son premier examen. Les deux maires ont décidé de le redéposer tant au Sénat qu'à l'Assemblée nationale, sur la présentation du Projet Loi de Finances rectificative 2016 et la Loi sur le nouveau statut de Paris.

Aujourd'hui trois scénarii se dessinent :

#### 1. Arrêt de la concertation mais poursuite de la réflexion sur les opportunités de mutualisation.

Toutefois, eu égard aux gisements d'économies potentielles et aux perspectives d'optimisation en matière de gestion du service public municipal identifiés par les administrations, ce travail peut être mis à profit pour poursuivre cette collaboration et ainsi tendre vers une mutualisation dans une triple finalité de maîtrise rationalisée de la dépense, d'amélioration du service public et de satisfaction des usagers.

#### 2. Poursuite du combat pour l'amendement et donc poursuite de la démarche de rapprochement.

Il est encore possible de reconduire les négociations lors des futures discussions relatives à la loi de finances rectificative en 2017. Malgré cette incertitude et au regard des possibilités ouvertes par la concertation il est possible de décider de continuer le processus de concertation, dont la dynamique actuelle, citoyenne et technique, justifierait la poursuite.

#### 3. Poursuite de l'étude du rapprochement sans l'amendement, au bénéfice de l'attractivité de notre territoire.

La volonté affichée de maintenir un haut degré d'attractivité de nos territoires, par la fourniture de services publics de qualité et performants, la culture d'une relation de proximité quotidienne avec les concitoyens conciliées à une fiscalité avantageuse, peut être atteinte par le rapprochement de Boulogne-Billancourt et d'Issy-les-Moulineaux.

### CONSEIL DÉPARTEMENTAL

#### Bonne note pour le Département

L'agence de notation S&P Global ratings a confirmé les notes de référence à long terme AA et à court terme A-1+ du conseil départemental des Hauts-de-Seine, AA étant la note la plus élevée à laquelle peut prétendre une collectivité territoriale en France.

### Malgré les contraintes budgétaires, le Département maintient ses efforts de solidarité et d'investissement sans hausse d'impôt, il poursuit son rapprochement avec les Yvelines

**Les conseillers départementaux réunis en assemblée ont voté, vendredi 9 décembre, le budget primitif pour l'année 2017 suite au rapport présenté par Pierre-Christophe Baguet vice-président en charge des Finances et du Budget.**

Malgré un contexte très contraint avec une baisse de 48 millions d'euros de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) versée par l'Etat et la perte d'une partie de la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) au profit de la Région, le Département maintient la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement avec un budget établi à 1,5 milliard d'euros, une gestion performante et rigoureuse de son budget total de 2 milliards d'euros ainsi qu'un taux de taxe foncière inchangé depuis 2009 pour ne pas accroître la pression fiscale.

En 2017, la solidarité, l'investissement et la maîtrise des dépenses de fonctionnement restent les priorités du Département. Les dispositifs en direction des personnes les plus fragiles sont renforcés à hauteur de 870 M€. La jeunesse, le sport et la culture bénéficient toujours d'une politique innovante avec, notamment, 40 M€ dédiés au fonctionnement des collèges publics et privés. Parmi les investissements, établis à 466 M€, le Département renforce de façon significative son effort en matière de transports avec 74 M€. Enfin, face aux contraintes et aux incertitudes financières, de nouvelles compétences seront mutualisées et transférées à l'Établissement Public Interdépartemental Yvelines/Hauts-de-Seine.